



**Journée insieme autour du partenariat  
Jeudi 15 septembre 2016**

**Allocution de bienvenue du Conseiller d'Etat, Monsieur Mauro Poggia**

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir à cette journée de réflexion organisée par insieme-Genève autour de la question du partenariat.

Il y a trois ans, je prenais la tête d'un département vaste et complexe, réunissant l'emploi, les affaires sociales et la santé. Pour travailler efficacement autour de trois domaines fortement imbriqués, il est devenu rapidement apparent que le DEAS devait aborder l'action politique et la gouvernance sous le prisme de la synergie et de la transversalité.

Transversalité au sein même du DEAS – entre les directions et offices – mais aussi entre les services publics, et entre les départements d'Etat. Pour améliorer la qualité de nos prestations, il nous fallait créer plus de ponts et renforcer ceux déjà en place.

Le domaine de la déficience mentale et du handicap psychique, était à ce titre prioritaire pour favoriser de tels rapprochements. Ce domaine est confronté à plusieurs défis préoccupants :

- D'une part, un nombre de bénéficiaires en constante augmentation. Malgré tous nos efforts, malgré des budgets à la hausse, l'offre d'encadrement n'arrive pas à suivre. Il s'en suit une baisse relative du niveau des prises en charge, qui se fait au détriment de certains projets.
- D'autre part le vieillissement des personnes handicapées. Ce phénomène s'accompagne de plusieurs effets – en particulier les problèmes de poly-morbidité et une hausse significative du nombre de cas d'Alzheimer parmi cette catégorie de population. Cela pose bien évidemment plusieurs défis en termes de prise en charge – des défis notamment de suivi médical et d'hébergement.

Cette prise de conscience n'a pas été le seul fait du DEAS. Que nous soyons engagés au niveau de la société civile, des communes, des villes ou du canton, nous nous accordons tous, aujourd'hui, sur l'importance de décloisonner nos actions pour développer des politiques concertées qui faciliteront le soutien, la prise en charge et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Amorcer de tels changements organisationnels nécessite de revoir notre approche et notre manière de penser. Il a fallu nous décentrer de nous-même et de nos actions. Il a fallu apprendre à nous mettre à la place de nos bénéficiaires.

Je me réjouis de voir que, parmi nos partenaires associatifs et institutionnels engagés sur le terrain, cette question constitue également une préoccupation. Preuve en est cette journée de réflexion.

Pour s'entendre et trouver un langage commun, il faut un espace commun pour s'exprimer. Cette journée autour du partenariat offre précisément un tel espace.

La rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans une dynamique d'ouverture. Elle est essentielle pour améliorer la pratique entre les acteurs du domaine. Elle permettra de dégager un ensemble de concepts liés au partenariat, ainsi qu'une ligne directrice commune. Ce faisant, elle renforcera le réseau.

Cette journée permettra aussi de prendre conscience des forces et du potentiel de chaque partenaire, de faciliter les synergies et les échanges, et d'encourager une approche collaborative fondée sur le partage des ressources et des compétences.

Je me réjouis de voir que cette rencontre ne réunit pas que des professionnels mais aussi des personnes bénéficiaires directement concernées. Je salue cette volonté, essentielle à mes yeux. En effet, on ne peut offrir le meilleur accompagnement aux personnes en situation de déficience mentale ou de handicap psychique sans les impliquer, elles et leurs proches. Je saisis cette opportunité pour exprimer ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont accepté de participer aujourd'hui. Leur contribution sera essentielle à cette journée.

Il s'agit véritablement de travailler autour de la personne bénéficiaire, de sa famille ou de son réseau professionnel. En tant que ministre d'un département réunissant à la fois l'emploi, les affaires sociales et la santé, je ne peux que vous encourager à aborder tous ces aspects du partenariat, simultanément.

Je remercie, au nom du canton et à titre personnel, l'association Insieme-Genève de son initiative. Je remercie aussi toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée.

Je salue la présence aujourd'hui de plusieurs personnes représentant le Département de l'instruction publique (DIP) et l'office médico-pédagogique (OMP). Pour les questions qui nous intéressent aujourd'hui, le DIP et le DEAS sont bien évidemment appelés à travailler main dans la main.

Mesdames et Messieurs, avant de conclure, permettez-moi de rappeler que la nouvelle constitution genevoise, entrée en vigueur en 2013, se fonde sur le principe d'intégration selon la formule 'Une place pour chacun'.

- 4 mots pour construire une société disposée à s'adapter aux besoins de ses membres les plus vulnérables au lieu de forcer ces derniers à s'adapter à leur environnement.
- 4 mots pour faire en sorte que des personnes vivant avec un handicap puissent, elles aussi, vivre de la manière la plus épanouissante possible.
- 4 mots qui vont ainsi s'inscrire en filigrane au programme de cette journée de réflexion.

Je me réjouis donc de "me laisser surprendre" par vos conclusions et vos recommandations, à l'issue de cette rencontre. Grâce à elles, nous pourrions prendre les mesures nécessaires pour mieux accompagner, dans leur parcours, les personnes en situation de déficience mentale ou de handicap psychique, et pour garantir la qualité de leurs projets de vie.

Je vous remercie de votre attention.

**Mauro Poggia**  
Conseiller d'Etat  
Département de l'emploi, des affaires sociales  
et de la santé

*Le texte dit fait foi.*